

# GRAINVILLE'INFOS / N° 52 – juillet 2020



*Chères Grainvillaises, chers Grainvillais,*

*Nous vivons depuis mars une période difficile et inédite. Protégez vous ainsi que vos proches en respectant les conseils sanitaires.*

*Tout est ralenti, mais néanmoins nous avançons sur nos dossiers prioritaires : la résidence du chant des oiseaux et la vidéo protection de notre commune.*

*En cette période estivale, je vous souhaite de passer de bonnes vacances et vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée. Soyez assurés que nous en serons dignes.*

*Bien à vous,*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'René Vimont', enclosed within a large, loopy oval shape.

*René VIMONT  
Votre maire*



## Vos élus



**René VIMONT**  
Maire



**Francis AUDOU**  
1er adjoint



**Christine CHANGEUX**  
2ème adjointe



**Céline LEFEBVRE**



**Pierre-Luc VIMONT**



**Magalie MARRE**



**Antoine CADINOT**



**Idiatou BA**



**Gérard CUILIER**



**Bernice BUQUET**



**Sylvain LOIZEL**



**Sandra PATRY**



**Rémi HAUCHARD**



**Raymonde LEBOURG**



**Claude OUS**

Vous avez des questions ? Vous souhaitez des informations ?  
N'hésitez pas à contacter vos élus

## Les commissions

Le maire de la commune est membre de chacune des commissions

Intitulés des commissions	Membres
Conseil d'Administration de la Résidence Anne-Françoise Le Boulz	Christine CHANGEUX - Sandra PATRY
Commission Appel d'offres	Francis AUDOU - Titulaires : Bernice BUQUET - Antoine CADINOT - Gérard CUIILLIER / Suppléants : Rémi HAUCHARD - Céline LEFEBVRE - Claude OUAS
Commission des solidarités	Francis AUDOU - Christine CHANGEUX - Idiatou BA - Magalie MARRE / Philippe BARRAY - Any PETIT
Commission des Travaux, de la voirie, de l'embellissement et de l'environnement	Antoine CADINOT - Gérard CUIILLIER - Rémi HAUCHARD - Céline LEFEBVRE - Magalie MARRE - Pierre-Luc VIMONT
Commission des Finances et de l'économie	Francis AUDOU - Christine CHANGEUX - Gérard CUIILLIER - Raymonde LEBOURG - Sandra PATRY
Commission du personnel communal	Rémi HAUCHARD - Raymonde LEBOURG - Magalie MARRE - Claude OUAS
Commission de la jeunesse, de la vie associative, culturelle et sportive	Francis AUDOU - Christine CHANGEUX - Gérard CUIILLIER - Sylvain LOIZEL - Sandra PATRY
Commission de l'information, de la communication et des nouvelles technologies	Francis AUDOU - Christine CHANGEUX - Gérard CUIILLIER - Sandra PATRY - Pierre-Luc VIMONT
Commission de l'urbanisme et autorisation des sols	Francis AUDOU - Idiatou BA - Bernice BUQUET - Antoine CADINOT - Gérard CUIILLIER - Céline LEFEBVRE - Pierre-Luc VIMONT
Commission de la salle cauchoise et salles communales	Francis AUDOU - Christine CHANGEUX - Gérard CUIILLIER - Pierre-Luc VIMONT
Commission des affaires scolaires	Bernice BUQUET - Céline LEFEBVRE - Sylvain LOIZEL - Sandra PATRY
Commission de la Foire de la Chandeleur	Côme PESQUET - Francis AUDOU - Gérard CUIILLIER - Rémi HAUCHARD - Sylvain LOIZEL
Commission des commerces de proximité et du marché	Idiatou BA - Gérard CUIILLIER - Céline LEFEBVRE - Sylvain LOIZEL - Sandra PATRY - Pierre-Luc VIMONT
Correspondant défense	Claude OUAS

## Conseil communautaire

Chaque commune appartenant au territoire de la CCCA est représentée au conseil communautaire. Notre commune dispose de 2 représentants qui sont : René VIMONT et Christine CHANGEUX

## Vie communale



**Rappel du respect du code de la route :** Nous rappelons une fois de plus que pour la sécurité de tous, chacun doit faire preuve de responsabilité et respecter les panneaux de signalisation, ainsi que les limitations de vitesse et les sens interdits. Il est aussi encore rappelé que les allées d'une résidence sont des lieux publics et donc soumis au code de la route.

**Ordures ménagères :** les points de tri sélectifs ne sont pas des déchetteries. Le ramassage des ordures ménagères se fait tous les jeudis matin, donc régulièrement, ne jetez pas vos ordures ménagères dans des lieux inappropriés. Respectez l'environnement.

Les déchets spécifiques (déchets verts, encombrants, ferrailles...) sont à déposer directement à la déchetterie de Cany-Barville (ZI de la gare, route de Calvaille).



**Terrains de foot :** Afin de préserver nos terrains de foot d'une occupation illégale, une modification de la circulation de leurs accès a été installée pour l'été. Les containers de cette zone ne sont donc plus accessibles, ceux situés à Mautheville et derrière l'Ehpad sont à votre disposition.

**Respect des équipements mis à disposition :** Nous rappelons que les équipements sportifs et culturels ne sont pas des déchetteries. Les utilisateurs de ces lieux ont à leur disposition des poubelles pour y déposer les détritux : bouteilles (plastiques, canettes...), emballages divers, canettes, mégots de cigarettes... Le tourterou qui traverse la commune n'est pas un réceptacle à ordures. Respecter le bien d'autrui participe au bien vivre ensemble dans une collectivité...



**Rappel des horaires de tontes et utilisation d'appareils à moteurs thermiques ou électriques :** Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30 - Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h - Les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h. Ces plages horaires doivent permettre à chacun d'effectuer ses travaux tout en respectant le repos des voisins.

**Animaux domestiques :** Afin de respecter le voisinage et le bien vivre-ensemble, nous rappelons aux propriétaires d'animaux domestiques qu'ils ont la responsabilité de toute nuisance, y compris nocturne qui pourrait être occasionnée par leur animal. Sur la voie publique, un animal doit être tenu en laisse. Si un animal errant occasionne des dégâts matériels, il incombera à son propriétaire de réparer les dégâts.



## Au conseil municipal



Le conseil municipal s'est réuni le 27 février sous l'ancienne mandature, et les 23 mai et 12 juin après les élections municipales. Retour sur les principales décisions prises au cours de ces réunions :

### **Adhésion au Service commun de la CCCA en matière d'archivage :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide d'adhérer au service commun en charge du traitement des archives créé par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

### **Parc de l'Ange Gardien :**

Le Conseil municipal a décidé de renouveler le contrat d'entretien du parc de l'Ange Gardien auprès de l'entreprise Nature Paysage (Monsieur Sébastien HESNARD).

### **Élection du maire :**

Monsieur René VIMONT ayant présenté sa candidature et obtenu la majorité absolue des voix est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Élection des adjoints :**

La liste AUDOU Francis a fait acte de candidature. Ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Francis AUDOU, Christine CHANGEUX.

### **Délégation du maire :**

Le conseil municipal a décidé de confier à Monsieur le Maire pour la durée du mandat les délégations nécessaires à la bonne gestion de la commune.

### **Installation des commissions communales :**

Chaque conseiller municipal ayant fait part de ses souhaits, il a été procédé à la mise en place des commissions communales.

*Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune*

## État civil

Toutes nos félicitations à :

- Nadine PICARD et Vincent DUVAL, mariés le 29 février



Nous souhaitons la bienvenue à :

- Adrian BOURGAIS né le 25 mars
- Jeanne PATRY née le 27 mars

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de :

- Olivier MONTARON, survenu le 12 avril
- Christophe HEDOUIN, survenu le 6 juin
- Jacqueline TOUTAIN, survenu le 11 juin



## L'école pendant et après le confinement



Suite aux mesures de confinement prises en mars, les écoles ont été fermées. Les professeurs des écoles du groupe scolaire Charles de Gaulle ont donc assuré les cours auprès des enfants via les réseaux sociaux. Pendant la période de confinement, l'école a accueilli quelques enfants de personnels soignants, encadrés par le personnel communal.

Après une fermeture de plusieurs semaines, suite aux mesures de déconfinement annoncées, l'école a rouvert ses portes pour accueillir de nouveau les enfants le mardi 12 mai sur la base du volontariat. En concertation entre la commune et la directrice du groupe scolaire, les mesures sanitaires demandées par les autorités nationales ont été mises en place à l'intérieur et à l'extérieur du groupe scolaire pour permettre un accueil des enfants dans les meilleures conditions : les horaires d'entrée et de sortie ont été échelonnés pour permettre une bonne fluidité de circulation, la route de l'école a été fermée aux horaires d'entrée et de sortie, des marquages au sol à l'intérieur et à l'extérieur de l'école ont été réalisés, le lavage des mains se faisait à l'entrée le matin et l'après-midi ainsi qu'avant et après chaque récréation, la distanciation entre chaque bureau à l'intérieur des classes a été respectée....

La forte implication du corps enseignant et du personnel communal a permis un retour à l'école dans de bonnes conditions malgré les fortes contraintes liées au COVID, et aucune difficulté n'a été rencontrée pour cette reprise de cours.

Depuis le 22 juin, tous les enfants sont de retour à l'école avec un protocole sanitaire allégé

Compte tenu des circonstances, il n'y aura pas de fête de l'école cette année, mais les enfants ont reçu comme de coutume un livre offert par la commune. Ces livres ont été distribués par les conseillers municipaux dans chaque classe.

## L'Ehpad pendant et après le confinement



La Résidence Anne-Françoise Le Boulz a été en confinement total dès le 24 mars et les résidents confinés dans leur chambre afin de mieux les protéger. Tout a été mis en œuvre pour éviter les situations de solitude : des temps d'échange individuels, très appréciés par les résidents, sont organisés.

En complément du site internet déjà existant, une page Facebook a été ouverte par l'établissement pour maintenir un lien avec l'extérieur et les familles ont pu communiquer avec les résidents via skype, les mails et les appels téléphoniques. De nombreux dons ont été faits par le député, des particuliers, les commerçants, le département, la fondation des Hôpitaux de France...

Tous les agents ont été fortement mobilisés pour accompagner les résidents et leur apporter du réconfort. Leur engagement et leur motivation pour traverser cette période difficile est à souligner.

Le respect des règles sanitaires et de confinement a permis à l'EHPAD de fonctionner normalement et sans alerte particulière.

Depuis le déconfinement, l'établissement reprend peu à peu son rythme habituel, avec toujours le souci des règles sanitaires et de la protection des résidents. Les visites des familles ont repris progressivement, des animations sont à nouveau organisées pour le plus grand plaisir des résidents.

## Vie culturelle



Classique Albâtre, association culturelle de Grainville, organise un concert de chant et piano à l'occasion de la fête de la procession blanche, comme en 2019.

Le dimanche 19 juillet 2020 à 18h30 dans le parc de l'Ange Gardien, la musique classique sera donc de nouveau à l'honneur. Un des rares événements culturels dans le pays de Caux en ce moment, ce concert en plein air permettra d'accueillir un public nombreux tout en respectant les règles de sécurité en vigueur (COVID-19).



Après avoir célébré la musique française l'an passé devant un public d'environ 200 personnes, les mélodies anglaises seront à l'honneur cette année avec un invité exceptionnel : le baryton anglais Huw Montague Rendall. Il fera d'ailleurs également partie de la programmation de l'Opéra de Rouen pour la saison prochaine.

Plein tarif : 12 Euros, Tarif réduit : 8 Euros (-28 ans, demandeurs d'emploi et handicapés).  
Réservations sur [classique.albatre@gmail.com](mailto:classique.albatre@gmail.com) ou 06.83.07.82.19

## Notre marché

### Voilà maintenant 1 an que le marché de producteurs a été mis en place !



Depuis l'été 2019, des producteurs de la région sont présents sous les halles le premier et le troisième samedi de chaque mois. Ces commerçants ont rapidement trouvé leur clientèle et le nombre d'étals a progressivement augmenté, permettant aux Grainvillais et habitants des villages alentours d'accéder à une offre commerciale élargie, complétant, sans leur porter atteinte, les commerces du village. Il est désormais possible de se procurer des légumes bio, des produits laitiers, du fromage, du poisson frais, du saucisson, des fruits, des confitures, du miel et des jus maison.



Pendant le confinement, le Conseil Municipal a demandé une dérogation à la sous-préfecture afin de maintenir le marché. Tout en respectant les règles de sécurité de rigueur, la fréquentation a été très intense pendant toute la période, démontrant l'importance du commerce de proximité.



Après réalisation d'un sondage auprès des clients et consultation des producteurs, le Conseil Municipal a décidé que pendant les mois de juillet et août, le marché se tiendra tous les samedis et un bilan sera réalisé à la fin de l'été pour déterminer de la fréquence à partir de septembre. Après une période troublée, continuons à soutenir nos producteurs et commerçants de proximité !



Afin de fêter le premier anniversaire du marché, **une tombola sera organisée le samedi 4 juillet** : tous les clients recevront un ticket et pourront remporter, par tirage au sort, des lots composés de produits du marché. Nous vous attendons nombreux pour fêter cet événement.

## Agenda des manifestations

A ce jour, compte tenu des mesures sanitaires encore en vigueur, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer les éventuelles manifestations qui pourraient se dérouler au 2<sup>ème</sup> semestre. Si des manifestations sont organisées, elles seront portées à votre connaissance via le panneau d'information, le site internet ou la page Facebook.

## Les manifestations avant confinement

Samedi 11 janvier : Cérémonie de la Sainte Barbe



Vendredi 24 janvier : Cérémonie des vœux à la résidence Anne-Françoise Le Boultz



Samedi 25 janvier : Cérémonie des vœux de la commune



Samedi 8 février : Foire de la Chandeleur



Samedi 22 février : Remise des cartes de vote aux jeunes électeurs



## Les manifestations autorisées en respectant les règles sanitaires

Vendredi 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945



Jeudi 18 juin : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle



Retrouvez toutes ces informations... et bien d'autres encore  
sur notre site internet : [www.grainville-la-teinturière.fr](http://www.grainville-la-teinturière.fr)  
sur la page Facebook de la commune et sur le panneau d'information